

LE HAVRE, le 06 JUIN 2012

Messieurs les Secrétaires départementaux

J'ai pris connaissance avec attention du courrier par lequel vous me faites part des 12 mesures que vous souhaiteriez mises en œuvre d'urgence par le nouveau gouvernement et sur lesquelles vous m'interrogez. Je vous en remercie.

Permettez-moi tout d'abord de vous indiquer que je partage le diagnostic que vous faites sur l'éducation. François Hollande a placé ce thème au cœur de sa campagne. Il constituera le dossier prioritaire du gouvernement. Je vous renvoie notamment à l'agenda du changement publié le 4 avril dernier et au trois volets du plan d'urgence pour la rentrée scolaire : 25% de l'allocation de rentrée scolaire, affectation de 1000 postes en plus dans l'enseignement primaire, le rétablissement des Rased et le recrutement de personnels éducatifs supplémentaires, enfin des "mesures d'urgence pour compléter la formation pratique des professeurs néo-titulaires".

Comme vous le savez, Monsieur Vincent Peillon, Ministre de l'Education nationale, discute avec les syndicats de tous les sujets que vous évoquez depuis plusieurs mois, bien avant son entrée en fonction. Ce dialogue se poursuit. Le mois d'août sera vraisemblablement consacré à la préparation d'une "grande loi d'orientation et de programmation" prévue pour l'automne. Elle abordera dans le détail la réforme des rythmes scolaires, celle de la formation des enseignants, la programmation exacte du recrutement des 60 000 postes dont 5000 pour les universités,. A plus long terme, une nouvelle réforme de la carte scolaire est programmée, et l'éducation prioritaire sera repensée.

D'ores et déjà, nous savons, conformément aux engagements de François Hollande, que plusieurs réformes prises par les gouvernements Fillon devraient être abrogées: la RGPP, les évaluations nationales en CE1 et CM2, et les décrets révisant l'évaluation des enseignants. La circulaire de rentrée, qui prévoit notamment la création de classes préprofessionnelles au collège, devrait être annulée puis réécrite.

Sur tous les autres sujets évoqués : remise à plat des réformes des trois voies du lycée, loi LRU, réaffirmation du rôle des copys, les choses vont aussi évoluer. Si je comprends parfaitement votre impatience, je permets de vous indiquer que ce n'est pas en quelques semaines seulement que nous pourrions rattraper les dégâts causés par les réformes du précédent gouvernement et de l'ancienne majorité qui se sont accumulées pendant 5 ans. Toutefois soyez assurés que ni le gouvernement, ni la majorité à laquelle je souhaite appartenir ne reculera sur la rénovation du système éducatif. Vous pouvez compter sur ma détermination, si les habitants de la 7^{ème} circonscription de Seine-Maritime m'accordent leur confiance, pour suivre de près toutes ces questions et veiller à la mise en œuvre effective des engagements pris.

Monsieur Vincent Peillon a récemment réaffirmé que le savoir et la connaissance feraient la croissance de demain et que l'école était un investissement et non un coût. Il a par ailleurs ajouté que la mission qui lui avait été confiée par le Président de la République était de faire en sorte que le niveau de nos élèves s'améliore et que notre jeunesse ait désormais une chance, un avenir. Enfin, il a indiqué que la concertation serait une étape obligatoire, préalable à toute prise de décision. Je souscris en totalité à ces propos.

Je sais pouvoir compter sur les hommes et les femmes qui, comme moi, font de l'éducation une priorité.

Je vous prie de croire, Messieurs les secrétaires départementaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Laurent LOGIOU
Candidat aux élections législatives
sur la 7^{ème} circonscription de Seine-
Maritime